

**PLAN LOCAL D'URBANISME
(P.L.U.)**

**DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE**

Echelle 1/5000

**APPROBATION
(révision simplifiée n° 1)**

Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation de la révision n°1
du PLU en date du 05.10.2009.
Pour le Maire et par délégation, L'Adjoint,
Fabien BESSICH

DELIBERATIONS		MODIFICATIONS		PHASES D'ETUDE	
Date	Objet	Date	Objet		
30.09.2004	Approbation du secteur Révision	19.09.2005	Installation du secteur Uca du Centre Bouchard (Etat) P.A.G. A (Etat) P.A.G. A (CU)		
05.10.2009	Approbation n°1 : 16.09.2005	05.10.2009	Mise à jour du règlement pour répondre à la réglementation nationale des emplacements réservés		
05.10.2009	Approbation simplifiée n°1 05.10.2009	05.10.2009	Mise à jour du règlement pour répondre à la réglementation nationale des emplacements réservés		

PERRINE Urbanisme - Architecture / A.U.M. Architecture
155-157 Cours Serbelloni - 38000 Grenoble Cedex 3 - Tél. 04 78 09 59 54 - Fax. 04 78 29 89 91

Date d'élaboration du zonage : Décembre 2003
Fond de plan SERGADI
Echelle 1/5000

Zones urbaines :

- [Uc]** Zone urbaine d'habitat collectif
- [Uca]** Secteur urbain d'habitat collectif de Recoin
- [Ucb]** Secteur urbain d'habitat collectif de Bachat-Bouloud
- [Ucsp]** Sous secteur urbain d'habitat collectif de bachat-Bouloud avec protection des captages
- [Uih]** Hébergement hôtelier
- [Uip]** Zone urbaine d'habitat pavillonnaire
- [Uipr]** Secteur urbain d'habitat pavillonnaire avec risque naturel d'enfouissement
- [Ulc]** Zone urbaine à vocation de camping caravanning
- [Ulcsp]** Secteur urbain à vocation de camping caravanning avec protection des captages

Zones à urbaniser :

- [AUp]** Zone à urbaniser d'habitat collectif
- [AUpv]** Zone à urbaniser d'habitat pavillonnaire
- [AUL]** Zone à urbaniser d'habitat léger de loisir

Zones naturelles et forestières :

- [N]** Zone naturelle
- [Np]** Secteur naturel avec protection de captage
- [Ns]** Secteur naturel à vocation sportive et de loisirs
- [Nsp]** Sous-secteur naturel à vocation sportive et de loisirs avec protection des captages


Zonages complémentaires :

- Zone de boisement
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Projet d'aménagement Global P.A.G. (L. 123-2.a du CU)

Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Zone
①	Cheminement piéton	Commune	Uc
②	Protection de captage	Commune	Np
③	Protection de captage	Commune	Np

N°	Objet	Lieu	Zone
①	Aménagement tac de la Gerouille/Recoin		AUL



COMMUNE DE SAINT-MARTIN-D'URIAJE
COMMUNE DE REVEL
COMMUNE DE LIVET-ET-GAVET
COMMUNE DE VALVAUVENS-LE-HAUT
COMMUNE DE SECHILLENNE